

L'AFFRANCHISSEMENT DU LIEN AU SOL ET L'ÉMERGENCE DE TERRITOIRES D'ÉLECTION

par Claude **Beaufort**¹

Cette communication trouve sa matière dans la réflexion conduite pour l'élaboration de « *la charte de développement durable du Pays de Thiérache* » en 2006-2007, réflexion initiée par le Conseil de développement de ce territoire.

1. *Comment un « pays », né d'un couvert forestier très dense, a su poursuivre sur deux millénaires, de l'époque gallo-romaine au 20^{ème} siècle, un développement significatif fondé sur l'optimisation continue de ses ressources propres (eau, bois, argile, ardoise, minerais...) et un aménagement progressif de son sol permettant de répondre aux multiples besoins de sa population en termes de vie et de sécurité.* Une dynamique de développement lui a permis de témoigner, du milieu du 19^{ème} siècle au milieu du 20^{ème} siècle, de son accès à un niveau économique original, marqué par le remarquable équilibre de ses activités agricoles (notamment herbagères) et industrielles.
2. *Comment ce même « pays », s'est ensuite trouvé confronté, dans la 2^{ème} moitié du 20ème siècle, à l'effet rude et cumulatif des facteurs procédant de la mondialisation rapide de l'économie, lesquels y ont à la fois impacté négativement les termes de son activité herbagère et lourdement lesté la compétitivité de nombre des entreprises industrielles.* En quelques décennies, cette forme de rupture a entraîné : une fragilisation économique marquée par des pertes d'emplois et un taux de chômage structurel élevé, un affaiblissement du tissu social dû à l'appauvrissement du niveau socio-culturel de la population, un affaiblissement démographique par effet conjoint du départ des jeunes actifs et par le vieillissement de la population résidante. En trente ans, la Thiérache, hier prospère, s'est ainsi retrouvée en l'état d'un « vide rural », au cœur d'un espace continental nord-européen plutôt marqué par la réalité d'un « trop plein urbain » (90 millions d'habitants dans un rayon de 250 km).
3. *Comment ce « pays de Thiérache », conscience prise du relâchement du lien au sol qui avait marqué sa longue prospérité, entend le compenser aujourd'hui par la captation de la dynamique d'élection territoriale qu'exprime en France l'émergence d'un nouveau rapport aux territoires, rapport moins marqué par l'impératif physique d'y localiser des activités de production que par le besoin psychique d'en mieux consommer les espaces de nature.* L'accroissement de la demande touristique et résidentielle traduit l'ampleur de ce phénomène. En ayant adopté en 2007 une « *charte de développement durable* » intitulée « *Thiérache : l'avenir au naturel* », le pays thiérachien jette les bases d'une nouvelle stratégie de valorisation territoriale. Celle-ci entend conjuguer forte attraction résidentielle et touristique au choix déterminé d'un mode de développement durable. L'association des termes s'impose de façon évidente. Si la Thiérache peut attirer aujourd'hui hommes et

¹ Consultant en communication, membre de Sol et Civilisation.

activités, c'est en raison de l'excellente préservation de son identité paysagère de forêts et bocage. Or seule une interprétation moderne du développement durable, qui a façonné séculairement ces paysages, peut en maintenir la qualité et la typicité. L'exposé précisera les programmes opérationnels envisagés pour renforcer l'attractivité résidentielle de la Thiérache auprès de populations aujourd'hui fortement attirées par l'espace rural français (retraités, cadres actifs en milieu urbain voulant résider en milieu rural, porteurs de projets professionnels réalisables dans une ruralité bien numérisée, citoyens de l'Union européenne attirés par l'espace français...) et pour concrétiser les fondamentaux d'une économie de développement durable permettant de maintenir cette attractivité forte du pays. Sera en particulier évoqué, sur ce deuxième point, la stratégie d'un « cluster » de valorisation de la ressource bois.

La conclusion s'efforcera de dégager quelques leçons pouvant être tirées du projet de territoire de la Thiérache et susceptibles de nourrir à la fois : une réflexion plus large sur la valorisation de la ruralité française, une attention plus marquée pour notre patrimoine sylvestre, une complémentarité mieux réfléchie entre développement de nos territoires urbains et ruraux, une appréciation plus positive de la contribution de la ruralité au développement durable, une modernisation des systèmes institutionnels assurant mieux l'expression publique des territoires et de notre ruralité...